



DOSSIER DE PRESSE

Le développement durable, levier d'innovation et de compétitivité pour les entreprises

Le programme « Pôles et Filières et Développement Durable »

Le 14 janvier 2010, à Saint-Etienne

Contact à propos du programme-pilote

« Pôles et filières et développement durable » :

Sandrine MAILLET – sandrine.maillet@ciridd.org – tél : 04 77 92 23 44

Contact presse :

Brigitte MARANDON – bmarandon@loire-numerique.com – 04 77 79 30 25



DEVELOPPEMENT DURABLE :

Le développement durable, levier d'innovation et de compétitivité pour les entreprises :

Les entreprises de Rhône-Alpes en pointe dans la création de valeur sociale et environnementale

En participant, depuis mai 2009, au programme-pilote « Pôles et filières et développement durable », les réseaux d'entreprises Logistique 42, Loire Numérique, le Pôle Agro-Alimentaire de la Loire et quinze entreprises de ces réseaux s'impliquent dans la construction d'une vision stratégique d'entreprise et plus largement de réseau et de filière dans une perspective de développement durable.

Conçu et piloté par le CIRIDD, porté par l'Europe, le Conseil Régional Rhône-Alpes et le Conseil Général de la Loire, ce programme innovant et ambitieux doit renforcer la prise en compte du développement durable au sein des entreprises et des réseaux, afin d'en faire un facteur **d'innovation et de compétitivité**.

Le CIRIDD a privilégié une démarche favorisant la réflexion prospective des organisations participantes afin qu'elles consolident ou interrogent leur stratégie au regard des enjeux et principes de développement durable. Pour ce faire, le CIRIDD a choisi la méthode The Natural Step. Très participative, cette méthode permet aux entreprises d'associer directement leurs collaborateurs et de partager avec eux la vision de l'entreprise – ou futur souhaité-, ses valeurs, sa raison d'être, ses orientations stratégiques et un programme d'action de court, moyen et long termes. La même logique a été appliquée pour des ateliers conduits à l'échelle des 3 réseaux ou en inter-entreprises pour **définir des stratégies collectives**.

Les entreprises engagées dans le programme ont, à l'heure actuelle et à l'issue de 4 ateliers intra-entreprise, **déterminé des actions de développement durable qu'elles mettent en œuvre progressivement**. Il s'agit, pour l'instant, principalement d'actions d'éco-responsabilité : tri des déchets, dématérialisation des documents, consommation et récupération d'énergie, déplacements moins polluants, télétravail. Déjà, les entreprises mobilisent clients et fournisseurs pour faire évoluer leurs produits et process : questionnement fournisseurs afin d'évaluer leur prise en compte du développement durable, valorisation des sous-produits, réflexion sur l'éco-conception, évolution des achats pour des emballages plus écologiques (biodégradables ou recyclables), pour des produits d'entretien écologiques à destination des locaux de production, suivi des produits à l'aide d'indicateurs environnementaux, intégration d'un volet développement durable dans la ligne éditoriale... Au-delà des actions, toutes les entreprises ont déterminé, conforté ou enrichi leur **stratégie dans une perspective de développement durable** : identification de nouveaux produits, conception de nouveaux business models, évolution du cœur de métier en ayant amorcé les réflexions suivantes : Comment passer de « Usiner » à « Conseiller, Produire, Monter » ? Comment passer du bien au service, de la vente à la location et proposer de la dématérialisation aux clients ? Comment acheter davantage localement ? Quelle solution apporter au dernier kilomètre logistique ? Comment améliorer les conditions de travail des clients à travers des solutions numériques ? Comment avoir une forte valeur ajoutée sur l'accès à la connaissance et la qualité de l'information ? Quelle implication des partenaires territoriaux pour apporter une solution territoriale durable bénéfique aux clients et au territoire ? etc.

Une majorité d'entreprises participantes ont la volonté de pérenniser la démarche et de l'inscrire dans le long terme tout en agissant immédiatement. Certaines ont souhaité bénéficier d'une poursuite d'accompagnement.

A l'issue des 5 ateliers intra-réseaux, les **réseaux d'entreprises** Logistique 42, Loire Numérique et Pôle Agro-Alimentaire de la Loire ont, eux, pu **repenser leur stratégie de développement** de manière à y intégrer plus fortement les enjeux de développement durable.

Pour le Pôle Agroalimentaire Loire, le programme a permis d'identifier comment associer les parties prenantes (entreprises de la chaîne de valeur, partenaires territoriaux, organismes de formation, les consommateurs...) pour davantage de prise en compte du développement durable tout au long de la chaîne de valeur de la filière agroalimentaire.

Pour Logistique 42 qui travaillait déjà sur le fret ferroviaire et la logistique urbaine, le concept de logistique durable est désormais fondateur de la réflexion stratégique du réseau.

Début 2010, au vu des premiers résultats et de la dynamique qui a été lancée, la démonstration sera faite auprès des acteurs économiques de la région Rhône-Alpes de l'intérêt de penser et agir « développement durable » à ces différentes échelles (entreprise, réseau, filière) pour agir sur la performance et la compétitivité.

La deuxième phase du programme pilote vise à **communiquer autour des premiers résultats et enseignements** de l'opération en vue de les intégrer dans la conception des opérations collectives en cours ou à venir au niveau régional. Elle s'appuiera sur un film-documentaire, diffusé très largement, notamment sur Internet à partir d'avril 2010 et sur deux ateliers-débats en Région Rhône-Alpes : le premier en mars 2010 à Saint-Etienne et le second à Grenoble en 2010.

Contact :

Sandrine MAILLET/CIRIDD – sandrine.maillet@ciridd.org – tél : 04 77 92 23 44

UN TIMING POUR LES 15 ENTREPRISES ET 3 RESEAUX

En novembre 2008, le programme a été présenté aux huit réseaux d'entreprises de la Loire. Ouvert à trois réseaux, Logistique 42, Loire Numérique et le Pôle Agroalimentaire de la Loire se sont déclarés volontaires et désireux de faire bénéficier 4 à 6 de leurs entreprises d'un accompagnement personnalisé.

Ce programme comportait plusieurs objectifs pour le Conseil Général de la Loire, le CIRIDD et la Région Rhône-Alpes :

- Considérer le développement durable comme une nouvelle clef de l'intelligence économique pour rendre plus performantes, plus compétitives et plus innovantes les entreprises
- Renforcer les réseaux ligériens en s'appuyant sur une démarche fédératrice de développement durable appliquée à la filière et / ou secteur d'activités
- Intégrer le développement durable au niveau stratégique pour les entreprises, les réseaux et les filières
- Produire de la méthode et capitaliser
- Créer les conditions favorables pour la diffusion de la stratégie de développement durable à l'intérieur des réseaux
- Démultiplier à l'échelle de la filière en Rhône-Alpes.

De février à avril 2009, les trois réseaux et le CIRIDD ont présenté aux entreprises le programme. Au total, 15 entreprises ont participé :

<p>Pour : </p>	<p>Pour : </p>	<p>Pour : </p>
<p>Les entreprises :</p>		
<p>DJ Méca Fisher Darex Transports Lardon LTD</p>	<p>ADL Services CieNum Doing Logic SFI TL7</p>	<p>Bissardon Dupuy Couturier (Minoterie) Eurexia Fariner Mon plaisir (Chocolaterie)</p>

Le CIRIDD a privilégié une démarche favorisant la réflexion prospective des organisations participantes afin qu'elles consolident ou interrogent leur stratégie au regard des enjeux et principes de développement durable. Pour ce faire, le CIRIDD a choisi la méthode The Natural Step. Très participative, cette méthode permet aux entreprises d'associer directement leurs collaborateurs et de partager avec eux la vision de l'entreprise – ou futur souhaité-, ses valeurs, sa raison d'être, ses orientations stratégiques et un programme d'action de court, moyen et long termes. La même logique a été appliquée pour des ateliers conduits à l'échelle des 3 réseaux ou en inter-entreprises pour **définir des stratégies collectives**.

De mai à novembre 2009, se sont déroulés en alternance quatre ateliers « intra entreprise » pour chaque entreprise participante, et cinq ateliers « réseau » destinés à des représentants du réseau et les entreprises participantes.

Pour les ateliers intra entreprise, la plupart des entreprises ont mobilisé un groupe de collaborateurs représentatifs de l'entreprise sur le plan hiérarchique et de l'activité.

PREMIERS RESULTATS, PREMIERS ENSEIGNEMENTS

Les bases de l'engagement des entreprises et réseaux participant au programme en faveur d'un développement économique soutenable ont été jetées et la dynamique a été lancée. Des premiers résultats positifs peuvent être constatés.

Le maintien de cette dynamique vertueuse et sa traduction par des entreprises construisant également leur performance et leur compétitivité sur des réponses qu'elles apporteront aux attentes nouvelles de la société dépendra beaucoup des entreprises elles-mêmes et des réseaux d'appui.

Le CIRIDD et le Conseil Général de la Loire travaillent déjà à l'identification des mécanismes de soutien et de pérennisation des changements engagés.

DES RESULTATS TRES CONCRETS POUR LES ENTREPRISES

Toutes les entreprises ont identifié des actions de court terme et les mettent en œuvre progressivement. Il s'agit, pour l'instant, principalement d'actions d'**éco-responsabilité** : tri des déchets, dématérialisation des documents administratifs (facture, paye,...), maîtrise et réduction de la consommation d'énergie, récupération énergétique, incitation à des déplacements moins polluants pour les salariés (porte-vélo, douche, renouvellement de parcs automobiles...), réflexion sur le télétravail.

Pour certaines entreprises, l'éco-responsabilité permet de tester la prise en compte du développement durable dans le fonctionnement de l'entreprise pour pouvoir ensuite proposer des solutions aux clients. Dans le cas des entreprises du numérique, par exemple, ce test permet d'identifier des solutions liées aux TIC (encres, papier, consommation énergétique (veille, logiciel ...), etc.).

Déjà, les entreprises mobilisent leurs clients et leurs fournisseurs pour faire évoluer **leurs produits et process** : questionnement auprès des fournisseurs afin d'évaluer leur niveau d'implication réelle en matière de développement durable, valorisation des sous-produits, réflexion sur l'éco-conception, évolution des achats pour des emballages plus écologiques (biodégradables ou recyclables), pour des produits d'entretien écologiques à destination des locaux de production, suivi des produits à l'aide d'indicateurs environnementaux, intégration d'un volet développement durable dans la ligne éditoriale...

Toutes les entreprises ont déterminé, conforté ou enrichi leur **stratégie dans une perspective de développement durable**. Cette stratégie, qui sera mise en œuvre en 2010, leur permettra d'identifier de nouveaux produits, de concevoir de nouveaux business models, voire de faire évoluer leur cœur de métier en ayant amorcé les réflexions suivantes : Comment passer de « Usiner » à « Conseiller, Produire, Monter » ? Comment passer du bien au service, de la vente à la location et proposer de la dématérialisation aux clients ? Comment acheter davantage localement ? Quelle solution apporter au dernier kilomètre logistique ? Comment améliorer les conditions de travail des clients à travers des solutions numériques ? Comment avoir une forte valeur ajoutée sur l'accès à la connaissance et la qualité de l'information ? Quelle implication des partenaires territoriaux pour apporter une solution territoriale durable bénéfique aux clients et au territoire ? etc.

Une majorité d'entreprises participantes ont la **volonté de pérenniser la démarche et de l'inscrire dans le long terme tout en agissant** immédiatement. Certaines ont souhaité bénéficier d'une poursuite d'accompagnement.

Tout l'enjeu aujourd'hui est de démultiplier la démarche au-delà des collaborateurs mobilisés dans le cadre de ce programme et d'impliquer l'ensemble des collaborateurs pour que chacun adhère à la nouvelle stratégie identifiée.

CONFORTER LES STRATEGIES AU NIVEAU DES RESEAUX ET DES FILIERES

La mise en œuvre des stratégies au niveau d'un réseau et d'une filière s'inscrit dans un temps plus long que celui de l'entreprise. Les réseaux vont donc décliner leur stratégie « Développement durable » dans leur plan d'actions 2010-2012 et seront très certainement accompagnés et soutenus dans une démarche visant à étendre la dynamique à d'autres entreprises membres ou à d'autres parties prenantes de la filière.

Pour le Pôle Agroalimentaire Loire qui disposait déjà d'une stratégie pour son réseau et la filière, le programme a permis d'enrichir ces stratégies au regard du développement durable et d'identifier comment il peut associer ses parties prenantes (les entreprises de la chaîne de valeur, les partenaires territoriaux, les organismes de formation, les consommateurs...) pour davantage de prise en compte du développement durable tout au long de la chaîne de valeur de la filière.

Pour Logistique 42 qui travaillait déjà sur des projets structurants autour du fret ferroviaire et de la logistique urbaine, le concept de logistique durable a été mieux cerné de manière à consolider la stratégie pour le réseau et proposer un plan d'actions intégrant le développement durable sur du court, moyen et long terme.

Pour Loire Numérique dont la stratégie du réseau est en cours d'élaboration, ce programme a permis de déterminer en parallèle une stratégie de réseau et de filière dans une perspective de développement durable.

A ce stade, les stratégies déterminées ont besoin d'être confortées et validées par les instances décisionnelles de chaque réseau.

2010 : DEMULTIPLICATION ET DEPLOIEMENT

La deuxième phase du programme pilote vise à **communiquer autour des premiers résultats et enseignements** de l'opération en vue de les intégrer dans la conception des opérations collectives en cours ou à venir.

Elle s'appuiera sur :

→ **Un film-documentaire, réalisé par Lato Senu (réalisateur de la collection documentaire « Artisans du Changement »)** : ce film a pour objet de capitaliser les résultats et les enseignements du programme et d'illustrer les expériences des entreprises et des réseaux participants, de mettre concrètement en avant les changements opérés au cours du programme et de motiver les porteurs de projets, les animateurs de réseaux et les entreprises à s'engager dans une démarche de développement durable. Tout au long du programme-pilote, le réalisateur du film a suivi les trois réseaux participants et une entreprise par réseau.

Ce film s'adresse essentiellement à un public de professionnels, et en particulier les acteurs économiques (entreprises, groupements et réseaux d'entreprises, institutionnels...).

Ce film sera un document public, diffusé très largement, notamment sur Internet à partir d'avril 2010.

→ **Deux ateliers-débats** en Région Rhône-Alpes : le premier aura lieu en mars 2010 à Saint-Etienne et le second aura lieu à Grenoble en 2010.

Cette deuxième phase vise également la **démultiplication de la stratégie « Développement Durable » au sein de chaque réseau et filière** impliqué dans ce programme.

A partir des réflexions conduites dans les ateliers-débats, le CIRIDD définira les conditions de démultiplication et d'application de la stratégie « développement durable » au sein des réseaux et filières.

Le Conseil Général de la Loire souhaite pour 2010 la mise en place d'un accompagnement privilégié pour que d'autres réseaux ligériens puissent à leur tour s'engager dans une telle démarche.

LES PARTICIPANTS AU POINT PRESSE

POINT PRESSE : À 11 H ***Les intervenants :***

- **Madame la Vice-Présidente** du Conseil régional Rhône-Alpes déléguée à l'environnement et à la prévention des risques
- **M. Georges ZIEGLER** : Vice-Président du Conseil Général de la Loire délégué au développement territorial et aux transports aériens
- **M. Jean-Pierre BERGER** : Vice-Président du CIRIDD
- **M. Philippe ALAMEDA** : Directeur du CIRIDD
- **M. Dominique VANSEVENANT**: Trésorier de Logistique 42
- **M. Guillaume BEYENS**: Président de Loire Numérique
- **M. André DUVERNOIR** : Président du Pôle Agroalimentaire Loire
- Intervention **d'entreprises ayant participé au programme-pilote**
- Réponse aux questions des journalistes

PRESENTATION DU CIRIDD

Le CIRIDD, association loi 1901, reconnue d'intérêt général, a été créé le 1er janvier 2005 à Saint-Etienne (France) à l'initiative de collectivités territoriales, d'entreprises et d'établissements d'enseignement supérieur de Rhône-Alpes.

Le champ d'action privilégié du CIRIDD est la promotion et la gestion du changement en faveur d'un développement économique soutenable. Il agit pour cela en direction de territoires, réseaux d'entreprises, filières, pôles de compétitivité et coordonne des réseaux et espaces d'apprentissage et d'intelligence collective, conduit des projets de recherche-action, participe à des travaux de prospective, produit et diffuse des connaissances et intervient également en tant qu'organisme de formation. Le CIRIDD est également gestionnaire et animateur du site « Mediaterrre.org » et initiateur d' « Agora21.org, écosystème de connaissances »

Contact : Philippe ALAMEDA, directeur

contact@ciridd.org

CIRIDD, 60 rue des Aciéries, 42000 Saint-Etienne

Tél. : 04 77 92 23 40, Fax : 04 77 74 57 73

www.ciridd.org

Le Conseil Général de la Loire

Confrontée à des enjeux majeurs d'attractivité, de diversification et de renouvellement de son tissu, l'économie ligérienne doit jouer de ses capacités d'adaptation, d'innovation et de coopération. Conscient que la force d'une économie repose essentiellement sur le dynamisme de ses acteurs, le Conseil général de la Loire a engagé depuis 2007 le programme « Innovation et Compétitivité ».

Dans le cadre de ce programme, le développement durable est considéré comme un des leviers transversaux de l'innovation au même titre que le design et le numérique. Pour cela, l'intervention du Conseil général se situe à 4 étapes clefs de la chaîne de valeur :

- **Mobiliser les têtes de réseaux** que constituent les pôles et filières afin de diffuser les bonnes pratiques au sein du tissu économique ;
- **Favoriser l'émergence de centres de ressources experts** auprès des entreprises dans leurs démarches d'éco-conception ;
- **Stimuler les projets collectifs** au sein des pôles et filières dans le domaine de l'éco-conception ;
- **Soutenir les démarches structurantes** orientées développement durable au sein des pôles et filières ;

In fine, l'objectif est de permettre aux entreprises du territoire de faire partie des solutions aux enjeux du développement durable et non des problèmes. A ce titre le CIRIDD est un partenaire incontournable du Conseil Général.

Contact : Lucie Delsart , Chargée de mission Innovation et Compétitivité
Direction du Développement Economique et International
lucie.delsart@cg42.fr
Tél. 04 77 48 40 83 - Fax. 04 77 48 43 59
Conseil Général de la Loire
Délégation au Développement Economique et à l' Aménagement des Territoires
2, rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Etienne

La Région Rhône-Alpes

Comme les citoyens, les entreprises génèrent de la pollution. Et comme les citoyens, les entreprises peuvent y remédier, en menant des actions pour la préservation de l'environnement et en s'engageant pour le développement durable : deux démarches sources d'innovation et de compétitivité.

Pour promouvoir leurs changements de modes de développement, la Région a choisi de « soutenir les entreprises qui s'engagent dans des démarches volontaristes environnementales, individuelles ou collectives ». C'est bien le cas de l'opération « Pôles, filières et développement durable » conduite par le CIRIDD.

Le soutien de la Région à cette action se situe dans le cadre de la politique régionale en faveur du « management de l'environnement et du développement durable des entreprises » qui repose sur 3 axes :

→ Soutenir directement les entreprises qui s'engagent dans des projets d'éco-développement. Au-delà de l'optimisation de leur organisation et l'adoption de bonnes pratiques environnementales, la Région Rhône-Alpes incite les PMI - PME à développer des approches « process » en ayant recours aux technologies plus propres et sobres ou des approches « produits » s'appuyant sur des démarches d'éco-conception et de R&D.

→ Aider les opérations collectives structurantes, innovantes et exemplaires. Pour mener des évolutions pertinentes et significatives en terme de bénéfice environnemental, une approche par projets collectifs est plus adaptée que des démarches individuelles. L'approche collective permet en effet une mutualisation des réponses aux besoins des entreprises, un partage d'expériences entre dirigeants et le pilotage de l'action apporte des garanties sur la méthodologie des prestataires extérieurs.

→ Sensibiliser les entreprises aux enjeux liés au développement durable et à l'environnement : Objectif Environnement Rhône-Alpes. La Région, en partenariat avec l'ADEME, finance et anime le Réseau Objectif Environnement Rhône-Alpes composé d'une cinquantaine de Chargés de Mission Environnement (CME) implantés dans les chambres consulaires et certaines organisations professionnelles.

Contact :

Région Rhône-Alpes

Direction de l'Environnement et de l'Energie (D2E)

78, route de Paris - BP 19 - 69751 Charbonnières les bains Cedex

Tél. 04.72.59.00.00

management.env@rhonealpes.fr

PRESENTATION DE LOGISTIQUE 42

Logistique 42 est une association ligérienne, créée en 2004, qui fédère les industriels de la filière logistique en rassemblant une cinquantaine d'entreprises représentant tous les maillons de la chaîne logistique : professionnels d'entreprises industrielles, transporteurs, prestataires de services mais aussi des organismes d'emploi / formation. Véritable pôle d'échanges, de relais et de réflexion, sa vocation est de devenir un lieu incontournable pour renforcer et mettre en place des actions en faveur du développement logistique mais aussi d'identifier les besoins et les potentialités logistiques du département de la Loire.

De part sa transversalité, la filière logistique, représentée par Logistique 42, est aujourd'hui plus que jamais confrontée aux mutations constantes du secteur et aux contraintes environnementales, économiques et sociales croissantes. Les logisticiens, gestionnaires de premier plan de l'activité de l'entreprise, doivent aujourd'hui être précurseurs d'une nouvelle dynamique et construire durablement leur chaîne logistique. Lorsque l'on parle d'impact environnemental des activités logistiques, nous avons trop souvent tendance à penser particulièrement au transport routier alors que tous les maillons de la chaîne sont concernés et la collaboration est plus que jamais de mise pour dégager de nouvelles synergies, repenser les schémas logistiques et tenir compte de ces nouveaux paramètres environnementaux, économiques et sociaux.

Au vu des ces différents constats, la mise en place d'une stratégie de développement durable auprès des entreprises adhérentes à Logistique 42 et du réseau lui même s'est donc avérée particulièrement justifiée.

Contact : Céline Duris – Chargée de mission

celine.duris@logistique42.com

Tél. 04 77 32 02 43 – 06 66 34 76 38

LOGISTIQUE 42

35 rue Ponchardier - BP 78 - 42100 Saint-Etienne

Tel : 04 77 32 02 43 - Fax : 04 77 49 25 79

www.logistique42.com

PRESENTATION DE LOIRE NUMERIQUE

Loire Numérique est une association regroupant des entreprises issues du secteur numérique de la Loire.

Née en 2002, elle a pour but de contribuer à structurer la filière des TIC, de la valoriser et de lui donner une lisibilité. Elle vise aussi à favoriser l'innovation par l'élaboration de projets communs et par la mutualisation des moyens.

Loire Numérique a pour objectif d'anticiper les évolutions à venir et de proposer, en conséquence, toute solution permettant d'augmenter le niveau d'activité et d'efficacité des entreprises de la filière.

Les ateliers auxquels Loire Numérique a participé, avec six de ses entreprises, ont enclenché une nouvelle dynamique qui se traduit par l'identification d'une « raison d'être » de la filière numérique et 5 axes stratégiques

La raison d'être de la filière numérique :

« La filière numérique vise l'utilisation raisonnée des ressources matérielles et immatérielles. Elle participe à l'émergence des connaissances en développant et favorisant des solutions pour l'efficacité de l'information. »

Raison d'être	<p>« La filière numérique vise l'utilisation raisonnée des ressources matérielles et immatérielles.</p> <p>Elle participe à l'émergence des connaissances en développant et favorisant des solutions pour l'efficacité de l'information. »</p>				
Intitulé des axes	Solutions pour l'optimisation de ressources et la génération de connaissance	Développement et diffusion collaboratifs de l'innovation	Promotion de la culture de l'information efficiente	Management pour la qualité de vie et l'efficacité du travail	Techniques et pratiques numériques durables
numérique de la filière Ambitions	« Apporter à ses clients des solutions qui leur permettront de générer de la connaissance et d'optimiser les ressources dont ils disposent. »	« Développer et diffuser l'innovation au sein d'un réseau collaboratif TIC »	« Fédérer et valoriser un réseau de partenaires et d'ambassadeurs partageant la culture de l'information efficiente »	« Initier et développer de nouvelles formes de relations au et de travail et de management visant l'amélioration de la qualité de vie et efficacité du travail »	« Echanger avec ses collaborateurs et ses parties prenantes les éléments permettant leur responsabilisation, dans le choix des solutions globales et des pratiques quotidiennes les plus durables »

Dans le prolongement de ce programme plusieurs entreprises participantes souhaitent aller plus loin et se faire accompagner dans la mise en œuvre opérationnelle de leur démarche stratégique développement durable.

Elles ont émis le besoin d'un coaching leur permettant d'être accompagnées à la mise en place de leur plan d'actions.

Contact : Armand Lulka, directeur

Brigitte Marandon, communication@loire-numerique.com

LOIRE NUMERIQUE, 60, rue des Acières 42000 Saint-Etienne

tél : 04 77 79 30 25

www.loire-numerique.com

PRESENTATION DU POLE AGRO-ALIMENTAIRE LOIRE

Le Pôle Agroalimentaire Loire fédère les acteurs de la filière agricole et agroalimentaire. L'association est née de la volonté des entreprises agroalimentaires de la Loire, soutenues par le Conseil Général de la Loire et accompagnées par les chambres consulaires et l'Agence du Développement Economique de la Loire (Expansion 42).

La filière agricole et agroalimentaire doit relever actuellement des enjeux transversaux c'est-à-dire communs aussi bien au producteur agricole qu'à l'artisan ou l'entreprise :

1 - Trouver des hommes, transmettre les savoir-faire et créer / sauvegarder des emplois

Le nombre des agriculteurs est en baisse constante. Le secteur industriel est également marqué par la baisse des effectifs notamment dans l'industrie des viandes.

- Comment recruter et fidéliser une main d'œuvre qualifiée capable de s'adapter aux évolutions induites par les nouveaux procédés de fabrication et la réglementation liée à la sécurité alimentaire ?

2 - Réduire ses charges

La tendance est à l'augmentation du prix de l'énergie et de l'eau, éléments indispensables pour faire fonctionner les exploitations et les entreprises. L'élimination des déchets est également un poste de charges important.

- Comment optimiser ses méthodes et procédés de travail (fabrication, organisation, etc.) pour réduire ces coûts ?

3 - Fournir des produits de qualité

Cela concerne aussi bien la qualité sanitaire, que le domaine de la sécurité alimentaire, de la qualité gustative, le rapport qualité / prix, les produits sous appellation d'origine et de qualité, etc.

- Comment maintenir ce niveau d'exigence ?

Un moyen pour répondre à ces enjeux est l'anticipation. Anticiper sur les évolutions de consommation, anticiper sur les cours des matières premières, anticiper sur la réglementation, anticiper sur sa propre évolution et organisation. Mais anticiper c'est aussi adopter dès à présent une stratégie reposant sur le développement durable permettant :

- de prendre en compte tous ces enjeux tout en replaçant l'entreprise dans son environnement (le territoire, les hommes, le tissu économique, etc.)
- de faire des choix d'actions réalistes.

Ce sont autant de raisons qui font que le Pôle Agroalimentaire Loire s'est impliqué dans le Programme Pilote

Contact : Nuna VOVOR, directrice

nvovor@poleagro42.com

POLE AGROALIMENTAIRE LOIRE

35 rue Ponchardier - BP 78 - 42010 Saint-Etienne Cedex 02

Tél. : 04 77 49 25 76 - Fax : 04 77 49 25 79

www.poleagroalimentaireloire.com